

Mies, le 25 novembre 2021

POSTULAT

Pour un plan énergie & climat communal à Mies

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité,
Chères et chers collègues,

L'urgence climatique n'est plus à démontrer. Les experts scientifiques (GIEC) sur le climat sont unanimes et formels : l'humain est responsable du réchauffement climatique que nous vivons aujourd'hui et doit agir au plus vite.

La politique climatique actuelle de la Suisse nous mène vers un réchauffement de +3°C, le double de la limite 1.5°C signée par notre État lors des Accords de Paris. Ce réchauffement provoquera notamment, si nous continuons ainsi, la disparition complète de nos glaciers¹. Le continent européen, Suisse comprise, porte d'ailleurs avec les États-Unis la responsabilité historique des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère².

De retour de la COP26, je constate une chose : nous ne pouvons pas faire reposer la lutte pour le climat sur une unique loi CO2 au niveau fédéral. Les Cantons et les communes ont désormais un rôle essentiel à jouer dans la transition et doivent prendre des mesures ambitieuses.

Le canton de Vaud a lancé cet été un programme d'accompagnement des communes dans le cadre du Plan Climat vaudois³. Celui-ci vise à encourager les communes à s'engager à leur échelle pour la transition énergétique et écologique, à travers des fiches d'actions concrètes à intégrer dans un plan énergie et climat communal. Des mesures transversales, telles que : favoriser l'engagement citoyen, acheter de manière responsable, rénover ou construire de manière durable. Ou des mesures ciblées comme : réduire l'éclairage public, développer l'énergie solaire, améliorer les infrastructures pour piétons et vélos, lutter contre les espèces envahissantes etc... Une subvention pour l'accompagnement par un bureau technique est également proposée.

Nous sommes certes une petite commune, mais c'est aussi notre rôle de faire notre part et contribuer à l'effort collectif que constitue la lutte contre le réchauffement climatique. De plus, plusieurs mesures élaborées dans le cadre des Ateliers participatifs pour la révision du PACO et ne relevant pas de l'aménagement du territoire pourront être intégrées dans cette stratégie.

Fort de ces constats, je demande à la Municipalité de réfléchir de manière concrète à la mise en place d'un Plan énergie et climat communal, qui serait lié aux différents règlements existants de la commune, afin d'avoir une stratégie transversale de réduction des émissions de gaz à effet de serre et protection de l'environnement à l'échelle de son territoire.

Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers, je vous prie de bien vouloir prendre en considération ce postulat et vous propose de le renvoyer à la Municipalité. Au vu de la nécessité d'agir, une réponse dans le courant du premier trimestre 2022 est souhaitée.



Jean Valentin de Saussure, le 25 novembre 2021
Membre du Conseil communal

Sources :

1. Climate Analytics, *A 1.5°C compatible Switzerland*, <https://climateanalytics.org/publications/2021/a-15c-compatible-switzerland/>
2. Our World in Data, *Who has contributed the most to global CO2 emissions ?*, <https://ourworldindata.org/contributed-most-global-co2>
3. Etat de Vaud, *Plan énergie et climat communal (PECC)*, <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/plan-energie-et-climat-communal-pecc/>